

<https://www.monde-economique.ch/accord-avec-lindonesie-un-accord-exemplaire-qui-profitera-a-une-economie-genevoise-tournee-vers-l'exportation/>

## Accord avec l'Indonésie : un accord exemplaire qui profitera à une économie genevoise tournée vers l'exportation



Le 7 mars, les citoyens suisses se prononceront sur l'accord avec l'Indonésie. Ce dernier permet aux entreprises exportatrices, suisses et genevoises, d'accéder à l'un des plus grands marchés au monde en pleine croissance. Les échanges seront facilités, les barrières au commerce levées. En outre, cet accord intègre d'une manière inédite des dispositions de large portée en matière de durabilité. Bien que l'accord ne prévoie pas de « libre-échange » sur l'huile de palme, des réductions douanières s'appliquent pour autant que la production locale respecte des standards économiques, écologiques et sociaux très élevés. Le modeste volume d'huile de palme importée d'Indonésie en Suisse ne mettra, d'ailleurs, pas en danger le marché intérieur des huiles végétales. L'agriculture suisse sera ainsi préservée. C'est pourquoi une large alliance pour le OUI s'est formée en faveur de cet accord progressiste. Des représentants de la **CCIG**, du PDC, d'AgriGenève et d'économiesuisse ont présenté ce jour à la presse leurs arguments en faveur du OUI.

### Un accord clé pour une économie genevoise tournée vers l'exportation

Genève est le troisième canton exportateur de Suisse. Avec un volume d'exportation de près de 20 milliards de francs, le canton du bout du lac a pesé 8% dans la balance des exportations de la Suisse en 2019. Le commerce international est donc un pilier essentiel pour l'économie de notre pays de même que pour notre canton. L'avenir de la prospérité de la Suisse, enclave au milieu de l'Europe, ne peut se concevoir sans les échanges internationaux. Dans ce cadre, l'accord avec l'Indonésie est essentiel. Il permet aujourd'hui l'accès à un marché qui sera d'une importance fondamentale demain. En effet, l'Indonésie représente un marché à haut potentiel. En 2050, ce territoire de l'Asie du sud-est se hissera à la quatrième place des économies mondiales. « Aujourd'hui, pour accéder à ce marché clé, des tarifs douaniers exorbitants s'appliquent aux entreprises genevoises et suisses et ne leur permettent pas de rester concurrentielles. Leur assurer un accès facilité par la suppression des obstacles au commerce est donc primordial » souligne **Vincent Subilia**, directeur général de la **Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG)**.

### Un accord exemplaire intégrant des exigences de durabilité strictes

Dans le cadre de cet accord, des règles étendues et contraignantes en matière de commerce et de développement durable ont été introduites. Un accent particulier est mis sur la gestion durable des ressources forestières et des ressources halieutiques ainsi que sur la production d'huile de palme issue d'une culture durable. Il s'agit de dispositions inédites et exemplaires permettant d'améliorer la durabilité des chaînes d'approvisionnement notamment agricoles. Bien que cet accord ne prévoie pas de « libre-échange » sur l'huile de palme, des réductions douanières s'appliquent pour autant que la production locale respecte des standards

économiques, écologiques et sociaux très élevés. « Il est illusoire de penser que c'est en renonçant aux échanges internationaux que nous remplirons des objectifs de développement durable. En revanche, c'est en intégrant ces objectifs dans le cadre d'accords commerciaux que la Suisse pourra avoir un impact positif, non seulement à son échelle, mais aussi au plan mondial », affirme Delphine Bachmann, présidente du Parti Démocrate-Chrétien genevois (PDC Genève).

### **L'agriculture genevoise et suisse préservée**

En prévoyant des concessions douanières uniquement pour des quantités limitées d'huile de palme, qui plus est, une huile certifiée durable, cet accord préserve le marché suisse d'oléagineux d'une concurrence d'une huile étrangère et bon marché. D'ailleurs, la Suisse n'importe que de très faibles quantités d'huile de palme d'Indonésie. En 2019, ce volume ne représentait que 35 tonnes, soit 0,16% du total des importations suisses d'huile de palme. En outre, les importations totales d'huile de palme de la Suisse ont diminué de près de 25% depuis 2015 et ne représentent qu'une part marginale des importations mondiales d'huile de palme (0,04%). « Les lignes rouges à ne pas franchir fixées par les milieux agricoles ont été respectées. Ainsi, le marché suisse et genevois d'huiles végétales est préservé et l'accord est soumis à des exigences strictes en matière de durabilité comme le prévoit la disposition constitutionnelle sur la sécurité alimentaire acceptée par le peuple en 2017 » poursuit Marc Favre, président d'AgriGenève.

### **Un accord gagnant-gagnant utile en cette période de crise**

L'accord est d'importance stratégique pour l'industrie suisse d'exportation. Il permet aux entreprises suisses, dont le tissu est composé essentiellement de PME, d'accéder plus facilement au marché à haut potentiel de l'Indonésie. Les partenariats économiques sont des instruments importants en ces temps marqués par la crise et par une recrudescence du protectionnisme. Les incertitudes géopolitiques et une Organisation mondiale du commerce (OMC) affaiblie ne contribuent pas à un climat d'apaisement. « Un rejet de l'accord toucherait l'un des socles de la politique économique extérieure de la Suisse et affaiblirait fortement la réputation de la Suisse en tant que partenaire de négociation auprès des pays émergents » conclut Carmelo Laganà, suppléant romand d'économiesuisse. Grâce à l'accord avec l'Indonésie la Suisse peut activement contribuer à un développement économique, social et écologique durable tout en préservant une agriculture suisse et genevoise de qualité.